



Procès-verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire et de l'Assemblée Générale Ordinaire Vendredi 8 juin 2018

USR Montagne - Ski
Mairie de Ramonville
31520 Ramonville-Saint-Agne

Le 08 juin 2018, à Ramonville-Saint-Agne, les membres de l'association USR Montagne-ski se sont réunis à la salle des fêtes de Ramonville en Assemblée Générale Extraordinaire sur convocation du président.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe 2 du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par M. Christophe Bourga, président de l'association.
Il était assisté d'un secrétaire de séance, M. Sebastien Perrin, secrétaire de l'association.
M. Jean-Marc Rigal, trésorier de l'association, régulièrement convoqué, était absent.
M. Loic Arthur et Mme Valerie Ardouin ont été désignés comme scrutateurs.

La majorité des membres **n'étaient pas** présents ou représentés. L'Assemblée Générale extraordinaire **n'a** donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 21 des statuts.

Les ordres du jour ont été rappelés par le Président :

Assemblée Générale Extraordinaire :

Vote des modifications des statuts et du règlement intérieur ;

Assemblée Générale Ordinaire :

Rapport moral et financier ;
Approbation du budget;
Evolution des cotisations du club ;
Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration;
Perspectives et orientations du club sur l'année à venir ;

Le Président a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations.

Il a été fait lecture des différents rapports moral, financier et budgétaire.

A l'issue des échanges entre les membres, le président de séance a mis au vote les questions suivantes à l'AG Extraordinaire, conformément à l'ordre du jour :

Modifications des statuts et du règlement intérieur : l'Assemblée Générale Extraordinaire n'a pu adopter la délibération à la majorité car n'ayant pas récupéré les 179 voix nécessaires.
Le bureau re-convoque une AG extraordinaire le 27 juin à 19h; En annexe 2, la liste des signatures des présents et des pouvoirs.

Rapport moral et financier : l'Assemblée Générale Ordinaire adopte la délibération à la majorité des voix des présents. En annexe 1, les résultats financiers du club ;

Approbation du budget : l'Assemblée Générale Ordinaire adopte la délibération à la majorité des voix des présents.

Evolution des cotisations du club : l'Assemblée Générale Ordinaire adopte la délibération à la majorité des voix des présents (4 abstentions).

Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration : l'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle Mesdames Messieurs

Ardouin Valérie
 Arthur Loïc
 Balandraux Marie
 Bouchez Martin
 Bourga Christophe
 Doué Nicolas
 Massera Stéphane
 Quiblier Sylvie
 Rigal Jean-Marc

L'assemblée Générale Ordinaire élit 3 nouveaux membres du Conseil d'Administration :

Richard Martine
 Guénolé Aude
 Larqué Thomas

A la majorité des voix des présents.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 1 an.
 Cette résolution est adoptée à la majorité des présents.

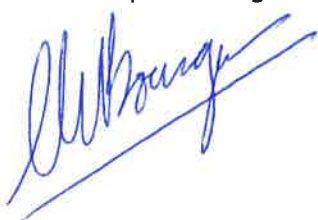
Orientations et perspectives du club sur l'année à venir : l'Assemblée Générale a présenté l'ensemble des orientations et perspectives pour l'année à venir;

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h00

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Ramonville, le 08/06/2018

Le Président de séance
 Christophe Bourga



Le Secrétaire de séance
 Sebastien Perrin



Le trésorier
 Jean-Marc Rigal





Alpinisme, Escalade, Randonnée
USR Montagne
<http://montagne.ramonville.free.fr/>



Annexe 1 : Rapport financier du club



RAPPORT MORAL 2017 - 2018

Rapport financier



	Recettes	Dépenses
ADHESION (Adhésion ; Prélèvement FFME)	40704,20 €	21267,11 €
SUBVENTION	1000,00 €	
COURS ENFANTS		8897,18 €
FORMATION ENCADRANTS		2565,00 €
MATERIEL		3263,58 €
ASSURANCE		449,82 €
VIE DU CLUB (gestion des hébergements, convivialité, bon vieux campeur, librairie ,repas)		650,04 €
TOTAL	41 704,20 €	37 092,73 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	+4 611,47 €	



U.S.R - MONTAGNE ET SKI - Association Loi 1901 - Affiliée à la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade
Allée des sports - 31520 RAMONVILLE SAINT AGNE



RAPPORT MORAL 2017 - 2018

Rapport financier



Bilan du 1^{er} juin 2017 au 31 mai 2018

ACTIF		PASSIF	
Compte courant	6 561,33 €	Fonds associatifs	16714,63 €
Compte épargne	19 214,77 €	En cours	4 450,00 €
Caisse	0,00 €	Résultat de l'exercice	4 611,47 €
TOTAL	25 776,10 €	TOTAL	25 776,10 €

Vote



U.S.R - MONTAGNE ET SKI - Association Loi 1901 - Affiliée à la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade
Allée des sports - 31520 RAMONVILLE SAINT AGNE





Alpinisme, Escalade, Randonnée USR Montagne

<http://montagne.ramonville.free.fr/>



Budget prévisionnel 2018-2019

RECETTES		
Prévisionnel cotisation club		
Cotisations - Titulaires	Montagne	Total
		22 808 €
DEPENSES		
Prévisionnel fonctionnement club		
Fonctionnement	Montagne	Total
		845 €
Escalade		
Escalade	Titulaires	Total Total
Augmentation cotisations + autres cotisations	1 000 €	
Fonctionnement	1 000 €	10 000 €
Matériel	1 000 €	
Randonnée		
Randonnée	Titulaires	Total Total
Fonctionnement	1 000 €	
Matériel	1 000 €	1 000 €
Alpinisme / Ski de randonnée		
Alpinisme / Ski de randonnée	Titulaires	Total Total
Fonctionnement	1 000 €	
Matériel	1 000 €	1 700 €
Canyonisme		
Canyonisme	Titulaires	Total Total
Fonctionnement	1 000 €	
Matériel	1 000 €	200 €
Total dépenses activités		22 961 €
DELTA (RECETTES-DEPENSES)		0 €

Vote

Cotisation 2018 - 2019

• Augmentation de la licence FFME

- 3,50 € (adulte)
- 3,20 € (jeune)
- 2,80 € (famille)

Cotisations 2017-2018	Adhésion club	Option Assurance *	Option Assurance **	Utilisation SAE / Cours d'escalade
Adulte	80 €	+3 €	+10 €	+25 €
Etudiant	70 €			
Personne en recherche d'emploi				
Chômeur				
Carte MP Loisir				
Jeune (-18ans)	65 €			
Tarif famille (à partir de la 3 ^{ème} personne)	52 €			
Cours d'escalade (jeunes de moins de 18 ans)	56 €			160 €

- Option Pays Lointains: 50 €
- Possibilité d'utiliser la carte MP Loisir
- Inchangées : Option ski de piste : 5 € - Option Slackline/Highline: 5 € - Option VTT: 30 € - Option Trial: 10 € - Option Pays Lointains: 50 €

Vote

